

FACTURE

N° : FAC26221
 Date d'émission : 30/03/2026
 N° TVA : NC
 N° client : 0284

SAS LES FINS GOURMETS

32 rue des Alisiers
 46260 LIMOGNE EN QUERCY
 FRANCE

Libellé	Qté	PU HT	Montant HT	TVA
Pistolet d'abattage pour volailles jusqu'à 25 kg	2,00	138,90 €	277,80 €	20,00%
Ressort pour pistolet d'abattage jusqu'à 25 kg	2,00	21,21 €	42,42 €	20,00%
Frais de port Colissimo	1,00	23,90 €	23,90 €	20,00%

Type de vente : Vente mixte

Détail de la TVA				Total HT	344,12 €
Code	Base HT	Taux	Montant	TVA	68,82 €
Normale	344,12 €	20,00%	68,82 €	Total TTC	412,94 €
Règlement	Chèque ou virement				
Echéance(s)	412,94 € au 30/03/2026				
Coordonnées bancaires					
Nom	EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS ACMA				
IBAN	FR76 1350 6100 0004 5225 0800 103				
BIC	AGRIFRPP835				

MARCHANDISE D'ORIGINE FRANCAISE MATÉRIEL-AGRICOLE/AVICOLE POUR VOLAILLES - N° EORI : 84.36.29.00.00

En cas de retard de paiement, tout professionnel se verra appliquer des pénalités à un taux qui ne peut être inférieur à 3 fois le taux d'intérêt légal.
 En cas de retard de paiement, tout professionnel se verra appliquer, de plein droit, sans rappel ou mise en demeure préalable, une indemnité de 40 € par facture.
 Option pour le paiement de la taxe d'après les débits.
 Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-6, alinéa 12 du Code de Commerce). Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 4 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).